

Afipa S.A., 1800 Vevey

Paieiment du dividende

Selon décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 7 juin 2006, le dividende pour l'exercice 2005 est payable comme suit:

- actions nominatives «A» de Fr. 25.– nominal	Fr.
Brut par action	0.600
sous déduction de l'impôt anticipé 35%	<u>0.210</u>
Net	<u>0.390</u>

La société fera directement bonifier le dividende aux actionnaires inscrits sur le registre des actions.

- actions au porteur «B» de Fr. 250.– nominal, contre remise du coupon No 12	
Brut par action	6.00
sous déduction de l'impôt anticipé 35%	<u>2.10</u>
Net	<u>3.90</u>

- Bon de jouissance sans valeur nominale, contre remise du coupon No 12	
Brut par bon de jouissance	6.00
sous déduction de l'impôt anticipé 35%	<u>2.10</u>
Net	<u>3.90</u>

Le paiement se fera, sans frais, dès le 6 juillet 2006, auprès de

Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, de ses sièges régionaux, succursales et agences

Vevey, le 7 juin 2006

Le conseil d'administration